

Pour les enfants nés entre 2009 et 2020 (mais ayant 3 ans révolus au moment du séjour)

Ouverture des inscriptions Eundi 18 septembre à 8h30

Centre de Loisirs de La Bergue 422 route de Thonon 74380 CRANVES SALES

> 04.50.39.30.37 labergue74@gmail.com www.labergue.fr



Les inscriptions se feront à la semaine complète et dans la limite des places disponibles.

Pour inscrire votre enfant pour les vacances de Toussaint et/ou de Noël, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de <u>lundi 18 septembre à 8h30</u>, en vous connectant sur **www.labergue.fr**

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder à l'inscription de votre enfant via internet. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

IMPORTANT: il est fortement déconseillé d'utiliser votre Smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, il faudra nous transmettre tous les documents nécessaires à la validation de l'inscription (voir ci-dessous) au plus tard sous **7 jours ouvrés** :

- * soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettre du centre)
- * soit par email à l'adrèsse labergue74@gmail.com

Votre facture vous sera ensuite adressée par email. Le règlement total du séjour devra nous être transmis sous **14 jours ouvrés** après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent bien à ceux demandés. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera donc en fin de liste d'attente.

ATTENTION: Les séjours réservés mais non validés entraineront la suppression des inscriptions et du compte internet pour une durée d'un an.

Documents obligatoires à transmettre

Pour les enfants qui n'ont pas encore été inscrits en 2023 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur <u>www.labergue.fr</u> dans l'onglet « infos d'inscription ») dûment complétées et signées.
- Le carnet de vaccinations de l'enfant (le DTPolio est obligatoire).
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) du foyer ou une attestation de quotient familial ou votre numéro d'allocataire CAF si vous bénéficiez des bons vacances.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- La copie des pages "enfants" et "parents" du livret de famille.

Pour les enfants déjà inscrits en 2023:

- Merci d'envoyer un mail sur labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué votre réservation.



Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit :

- Directement au centre (entre 7h00 et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h00 le soir)
 Au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous)

Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, il est impératif que **l'arrêt soit le même matin et soir tout au long de la semaine**. Il ne sera pas possible de déposer ou récupérer votre enfant directement au centre.

	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J. ROUSSEAU au Pas de l'Echelle	8h00	18h20
GAILLARD - Devant l'église - Rue de la Libération	8h10	18h10
AMBILLY PAIX - Arrêt de bus « La Paix » - Rue Marc Sangnier	8h20	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. SERVET - Rue A. Bastin	8h30	17h50
HUTINS - Ecole des Hutins - Rue de l'Annexion	8h40	17h40
LIVRON - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot à Annemasse	8h50	17h30
SOUS CASSAN - Ecole Jean Mermoz - Parking MJC à Romagny	9h00	17h20
VILLE LA GRAND - Au dessus du collège P. Langevin - Rue de la Pottière	9h10	17h10
VETRAZ MONTHOUX - Parking situé sur la route de Hauteville (où se trouvent les containers)	8h00	18h00
CRANVES-SALES - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	17h50
SAINT CERGUES - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à coté de la Gare (route des Voirons)	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h55
BONNE - Devant la Poste	9h15	16h45



Pour les habitants d'Annemasse Agglo *

Pour les habitants des autres communes

Quotient familial	Toussaint 5 jours	Noël 4 jours**	Toussaint 5 jours	Noël 4 jours**
Entre 0 et 800 € (avec bons CAF)	49,92€	39,92€	150,80€	120,64 €
Entre 0 et 1200 € (sans bons CAF)	67,08 €	53,68 €	160,16 €	128,12 €
Entre 1201 et 1600 €	84,76 €	67,80 €	174,72 €	139,76 €
Entre 1601 et 2000 €	100,36 €	80,28€	187,72 €	150,16 €
Entre 2001 et 2500 €	117,52 €	94,00€	201,24 €	161,00 €
Entre 2501 et 3000 €	135,20 €	108,16 €	213,72 €	170,96 €
Entre 3001 et 3600 €	148,72 €	118,96 €	241,80 €	193,44 €
Sup. ou égal à 3601 €	166,40 €	133,12 €	270,40 €	216,32 €

*Annemasse Agglo: Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vetraz-Monthoux, Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Lucinges, Cranves-Sales, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly

** Le centre sera fermé les lundis 25 décembre et 1er janvier

COMMENT CONNAITRE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL?

- Demandez votre attestation de QF auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Calculez votre QF en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1/12 / nombre de parts du foyer

Le revenu fiscal de référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021). Pour les couples déclarant séparément leurs revenus, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte y compris si l'un des adultes n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Le tarif le plus élevé sera appliqué à toute famille ne justifiant pas son QF.